



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

JU

L'Ajoie Invest SA, à Boncourt, CHE-193.725.278, société anonyme (No. FOSC 201 du 17.10.2016, Publ. 3112059). Nouveaux faits qualifiés: Fusion: reprise des actifs et passifs de la société 'Foncière Belvédère SA', à Boncourt (CHE-290.641.042), selon contrat de fusion du 27.06.2017 et bilan au 31.12.2016, présentant des actifs de CHF 4'629'420.47 et des passifs envers les tiers de CHF 4'601'380.95, soit un actif net de CHF 28'039.52. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation de l'expert-réviseur agréé, la société reprenante dispose de fonds propres librement disponibles équivalant au moins au montant du découvert. Fusion: reprise des actifs et passifs de la société 'Foncière Boncourt Développement SA', à Boncourt (CHE-493.936.606), selon contrat de fusion du 27.06.2017 et bilan au 31.12.2016, présentant des actifs de CHF 923'031.20 et des passifs envers les tiers de CHF 1'513'232.45, soit un excédent de passifs de CHF 590'201.25. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation de l'expert-réviseur agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement ont été postposées. Fusion: reprise des actifs et passifs de la société 'Foncière Rue de la Fiaz 38 et 40 SA', à Boncourt (CHE-429.312.876), selon contrat de fusion du 27.06.2017 et bilan au 31.12.2016, présentant des actifs de CHF 23'402.15 et des passifs envers les tiers de CHF 724'392.58, soit un excédent de passifs de CHF 700'990.43. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par le même actionnaire, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation de l'expert-réviseur agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement ont été postposées.

Registre journalier no 736 du 29.06.2017 / CHE-193.725.278 / 03621997